

## Les dates prévisionnelles des instances « carte scolaire »

### 2nd degré

CDEN le 11 février : exclusivement collèges + état des remontées des horaires dans les écoles primaires pour la rentrée 2014

GT collège/lycée et LP : 17 mars

### 1<sup>er</sup> degré

GT ( 1<sup>er</sup> degré ) le jeudi 3 avril à 14h30

CTSD le 7 avril

CDEN ( 1<sup>er</sup> degré ) le 10 avril 2014

Ajustements de fin d'année scolaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés : entre 16 et 20 juin ( CT + CDEN )

## Les dotations allouées au département de la Loire

### 1<sup>er</sup> degré

A la rentrée 2014, 544 élèves de plus qu'à la rentrée 2013 sont attendus dans les écoles publiques de la Loire, ce qui devrait porter à 61 241 élèves attendus dans les écoles publiques. Ils seront accueillis avec 33 postes supplémentaires d'enseignants, sur lesquels 1 sera destiné à l'ouverture d'une classe maternelle « autiste », et 2 autres seront consacrés au dispositif REP+.

Il ne reste donc plus que 30 postes pour pallier aux nombreuses demandes d'ouvertures de classes !

A priori, les écoles privées de la Loire enregistreraient une baisse de 57 élèves.

### 2<sup>nd</sup> degré

Avec une hausse des effectifs de 301 élèves en collège, et de 235 élèves en lycée général et technologique, les collèges publics de la Loire ont eu une dotation de 14,5 ETP ( équivalent temps plein ), dotation à laquelle il faut amputer les mesures de transition de deux classes préprofessionnelles qui passent de collège en lycée, sur Montbrison et Charlieu. Il en résulte finalement une dotation de 11,3 ETP.

Sur le plan académique, les lycées généraux et technologiques ont été dotés de 40 ETP.

Concernant les établissements privés, il semblerait que les collèges prévoient une croissance de 70 élèves, alors les lycées enregistreraient une baisse d'effectifs de 52 élèves, de même que les lycées pro ( - 44).

Pour ce qui concerne les lycées professionnels de la Loire, dans la mesure où les effectifs sont contingentés par le nombre de places de chaque section, il y aura des effectifs stables.

**L'UNSA Education**, dans sa déclaration liminaire, est largement intervenu pour dénoncer les difficultés rencontrées pour les élèves désirant intégrer la voie professionnelle, de même que ceux qui sont contraints à faire des choix de formation par défaut. Par exemple, de nombreux élèves désirent être formés en coiffure, et seulement 16 places sont offertes chaque année dans les lycées publics de la Loire, contraignant ces élèves à d'autres types de formation.

**L'UNSA Education** a donc demandé à M. l'Inspecteur d'Académie la tenue d'un groupe de travail spécifique à la formation professionnelle, permettant de dresser une cartographie du département en terme de formations offertes au regard du tissu économique de notre département.

De même, **l'UNSA Education** a relaté à l'Inspecteur d'Académie les situations tendues de certains établissements de la Loire, à l'annonce des DHG allouées lors du Comité Technique Académique, comme au Lycée Jacob Holtzer à Firminy, ou au collège Mario Meunier à Montbrison.